

Règlement intérieur Tournoi lent Interne De SAINT-DIZIER de Janvier 2026 :

Article 1 :

L'Echiquier Nord Haut-Marnais organise le tournoi lent interne de Janvier 2026 au Club Leo Lagrange 10 avenue de la République 52100 Saint-Dizier le samedi 10 Janvier 2026

Article 2 :

Ce tournoi est homologué par la Fédération Française des Echecs sous le numéro d'homologation 69053. Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E., adoptées lors du 93ème congrès de la Fide à Chennai (Inde) applicables depuis le 1er janvier 2023. Les résultats des parties compatibles comptent pour le classement Elo Standard Fide de decembre 2025. Les appariements informatisés (programme PAPI version 3.3.8 conçu par Erick MOURET) se font au système suisse intégral. Licence A Obligatoire

Article 3 :

Le tournoi s'effectue en 2 rondes sur la cadence de 2 x 50 minutes + 10 secondes par joueur.

Article 4 :

Horaires de jeu :

13h30/13h50: Inscription et contrôle des licences

13 h 50 : Clôture des inscriptions

Ronde 1 : 14h00
Ronde 2 : 16h 40
Les heures énoncées peuvent être modifiées en fonction des éléments en lien avec le déroulement de la manifestation

Article 5 :

le classement final est établi suivant le nombre de points de parties selon le barème : 1 point pour gain, ½ pt pour nulle et 0 point pour perte. Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre - le Buchholz Tronqué - le cumulatif – la Performance.

Article 6 :

le tournoi est arbitré par Hery-Dominic Laurain, arbitre open1

Article 7 :

Pas de dispositif particulier pour les nulles par accord mutuel.

Article 8 :

l'Article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Article 9 :

le tournoi s'effectuant sur une cadence Fischer, Les directives III concernant les fins de partie sans incrément au KO ne s'appliquent pas

Article 10 :

Un joueur sera considéré forfait 10 minutes après le début de la ronde. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés A défaut, une demande d'explications lui sera adressée par courrier. Sans réponse satisfaisante sous quinzaine, un signalement sera effectué auprès de la DNA

Article 11 :

Il est demandé aux joueurs d'avoir une attitude correcte conformément à la charte du joueur d'échecs Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie. - Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu Eviter toute discussion et lecture suspecte dans la salle de jeu. Un joueur ayant terminé sa partie devient spectateur Si l'arbitre est tenu de respecter et de faire respecter les règles et règlements, les joueurs sont tenus de respecter l'arbitre Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement : Deux avertissements signifient l'exclusion du tournoi

Article 12 :

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) vient donner le résultat de la partie à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 13 :

Le contrôle des résultats est effectué par les joueurs avant la ronde suivante en tenant compte des éléments inscrits sur la feuille de saisie des appariements

Article 14 :

Aucun Bye ne sera accordé aux joueurs lors de ce tournoi.

Article 15 :

Droit à l'image : En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent le club d'échecs de L'Echiquier Nord Haut-Marnais à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs

Article 16 :

La participation au tournoi lent interne de janvier 2026 implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre

L'organisateur

Hery-Dominic Laurain

Echiquier Nord Haut-Marnais Dominique Viard